

Challenge Facility for Civil Society Cycle 12

Note d' information



Soutenir des réponses nationales ambitieuses contre la tuberculose centrées sur l'humain, fondées sur les droits humains et transformatrices par rapport au genre, ainsi que les efforts de plaidoyer et de responsabilisation pour mettre fin à la tuberculose d'ici 2030

Sommaire

Défi des installations pour la société civile cycle 12	3
À propos de Défi des installations pour la société civile.....	3
Vision de Défi des installations pour la société civile cycle 12	3
Critères d'éligibilité, financement disponible, calendrier et demande de clarifications.....	4
Pays et régions éligibles	4
Organisations éligibles	5
Pistes de financement	5
Financement disponible	6
Durée de la subvention.....	6
Calendrier prévu	6
Demande de clarification.....	7
Questions de clarification.....	7
Séance d'information ouverte à toutes les organisations envisageant de déposer une candidature pour le CFCS cycle 12	7
Évaluation des candidatures	8
Sélection	8
Évaluation	8
Piste 1 – Critères d'évaluation.....	8
Piste 2 – Critères d'évaluation.....	9
Activités indicatives pour le financement	10
Piste 1 - Piste pays	10
Piste 2 – Piste coordination mondiale ou régionale	11
Informations utiles sur la communauté, les droits et le genre pour guider le développement de votre candidature	12
Profils de pays.....	14
Théorie du changement.....	14
Outils pour la communauté, les droits et le genre.....	15

Challenge Facility for Civil Society Cycle 12

À propos de Challenge Facility for Civil Society

Challenge Facility for Civil Society (CFCS) est le programme phare du partenariat Halte à la tuberculose (Stop TB). Il s'agit d'un mécanisme de subvention unique pour les organisations communautaires et de la société civile touchées par la tuberculose visant à défendre, soutenir et contribuer à la transformation de la riposte à la tuberculose afin qu'elle promeuve et protège les droits humains et l'équité des genres, et mette fin à la stigmatisation et à la discrimination. Le CFCS vise à construire des réseaux reconnus de la société civile ou des communautés touchées par la tuberculose qui représentent, soutiennent et sont responsables, afin qu'ils collaborent, s'associent et participent aux ripostes nationales et mondiales à la tuberculose. Le CFCS aide les acteurs communautaires et de la société civile à s'engager dans un plaidoyer communautaire de haut niveau, à surmonter les obstacles à l'accès aux services et à surveiller la riposte à la tuberculose pour mettre fin à la tuberculose d'ici 2030.

Pour plus d'informations sur le CFCS et les cycles de financement précédents, veuillez visiter :
<https://www.stoptb.org/prioritize-people-human-rights-gender/fund-tb-communities-civil-society>

Vision de Challenge Facility for Civil Society Cycle 12

Le CFCS cycle 12 vise à ce que les organisations de personnes touchées par la tuberculose et les organisations de la société civile défendent et contribuent à garantir des ripostes nationales à la tuberculose ambitieuses et fortes, axées sur les personnes, fondées sur les droits humains et transformatrices par rapport au genre, ainsi que des efforts de plaidoyer et de responsabilisation pour mettre fin à la tuberculose.

Challenge Facility for Civil Society Cycle 12 du partenariat Halte à la tuberculose est financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international et L'Initiative mise en œuvre par Expertise France.



Critères d'admissibilité, financement disponible, calendrier et demande de clarifications

Avant de déposer une candidature pour le CFCS cycle 12, veuillez lire attentivement les informations suivantes.

Pays et régions éligibles

Les pays et régions suivants sont éligibles à déposer une candidature de financement dans le cadre du CFCS cycle 12.

Piste 1 : les organisations des pays suivants peuvent déposer une candidature :

Azerbaïdjan	Côte d'Ivoire	Kirghizstan	Pakistan	Ukraine
Bangladesh	RD Congo	Malawi	Papouasie Nouvelle-Guinée	Ouganda
Benin	Éthiopie	Mongolie	Pérou	Ouzbékistan
Brésil	Ghana	Mozambique	Philippines	Vietnam
Burkina Faso	Inde	Birmanie	Sierra Leone	Zambie
Cambodge	Indonésie	Népal	Afrique du Sud	Zimbabwe
Cameroun	Kazakhstan	Niger	Tadjikistan	
République Centrafricaine	Kenya	Nigeria	Tanzanie	

Piste 2 : les organisations mondiaux et régionaux des régions suivantes peuvent déposer une candidature :

Afrique anglophone	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Amérique Latine et Antilles	Niveau mondial
Afrique francophone	Asie et Pacifique	Europe de l'Est et Asie Centrale	

Organisations éligibles

Les organisations **doivent** répondre aux critères suivants pour pouvoir être candidat au CFCS cycle 12 :

1. **Être légalement enregistrés** dans l'un des pays mentionnés ci-dessus (certificat d'enregistrement juridique disponible).
 - a. **Piste 1** : les organisations de niveau national doivent être enregistrés dans le même pays où les activités de subvention seront mises en œuvre ;
 - b. **Piste 2** : les organisations mondiales et régionales doivent être légalement enregistrées et/ou travailler principalement dans les pays cibles répertoriés pour la Piste 1 ;

Veillez noter : les nouvelles organisations qui ne sont pas encore légalement enregistrées sont encouragées à collaborer avec un autre organisme légalement enregistré qui répond aux critères d'éligibilité, qui peut agir en tant que candidat principal et soutenir l'enregistrement légal de votre organisme ainsi que renforcer la capacité de celui-ci. Ceci est fortement recommandé pour les réseaux de personnes touchées par la tuberculose.

2. **Société civile et/ou organisation communautaire** travaillant dans les pays ou régions susmentionnés. **Les organisations/réseaux de personnes affectées par la tuberculose sont particulièrement encouragés à déposer une candidature ;**
3. **Travailler actuellement sur la tuberculose et l'engagement communautaire, les droits humains ou l'égalité de genre** (CRG) ;
4. Être capable d'**ouvrir un compte bancaire au nom légal du candidat** dans le pays d'enregistrement.

Pistes de financement

Il existe deux pistes par lesquelles les organisations éligibles peuvent demander un financement :

1. **Piste 1** Candidatures nationales
2. **Piste 2** Candidatures mondiales/régionales.
 - a. Une candidature **régionale** serait prise en compte par des organisations travaillant principalement dans et à travers les pays ciblés de la même région, lesquels sont énumérés ci-dessus, sous la **Piste 1**.
 - b. Une candidature **mondiale** serait prise en compte par les organisations travaillant dans au moins trois des régions éligibles énumérées ci-dessus.

Remarque : il est probable qu'une seule subvention ne soit accordée par niveau régional/mondial dans le cadre de la Piste 2. La majorité du financement du CFCS Cycle 12 sera consacrée à la Piste 1.

Financement disponible

Le montant total disponible pour le CFCS Cycle 12 s'élève à 13,5 millions de dollars américains. Stop TB s'engage à renforcer les réponses nationales et, par conséquent, la majorité des financements seront attribués dans le cadre de la Piste 1.

Les plafonds de financement suivants s'appliquent :

- **Piste 1 - Candidatures nationales**
 - Organisations émergentes de personnes touchées par la tuberculose, avec jusqu'à 3 ans d'expérience avec TB et CRG : jusqu'à **50 000 USD**.
 - Organisations avec plus de 3 ans d'expérience avec TB et CRG : jusqu'à **100 000 USD**.

- **Piste 2 - Candidatures à la coordination mondiale ou régionale**
 - jusqu'à **150 000 USD**.

Le montant final de la subvention peut varier d'un pays à l'autre et/ou d'une région à l'autre.

Durée de la subvention

La durée de la subvention est de **12 mois** à compter de la date de signature de l'accord avec Stop TB Partnership/UNOPS.

Calendrier prévisionnel

- L'appel à propositions est ouvert du **mercredi 28 juin au vendredi 21 juillet 2023**
- Date limite de dépôt des candidatures : **18h00, heure d'été d'Europe centrale (CEST), le vendredi 21 juillet 2023**
- Date limite de soumission des questions pour clarification (voir ci-dessous) : **mardi 11 juillet 2023**
- Séance d'information (voir ci-dessous) : **mercredi 12 juillet 2023**
- Publication des réponses aux questions pour clarification (voir ci-dessous) : **vendredi 14 juillet 2023**
- Annonce des candidats retenus : **semaine du 18 septembre 2023**
- Début prévu de l'affectation de la subvention : **décembre 2023 – janvier 2024**

Demande de clarifications

Des informations supplémentaires pour aider les organisations à remplir les demandes sont disponibles dans les Lignes directrices pour la candidature.

Questions pour clarification

Si vous avez des questions concernant la candidature ou le processus de candidature, veuillez les envoyer à cfcs@stoptb.org.

La date limite d'envoi des questions est le mardi 11 juillet 2023. Toutes les questions et réponses seront publiées sur les pages internet et le site d'application de Stop TB Partnership Challenge Facility for Civil Society le **vendredi 14 juillet 2023**.

Séance d'information ouverte à toutes les organisations envisageant de déposer une candidature pour le CFCS Cycle 12

Afin de fournir des conseils clairs sur la façon de remplir la demande et de répondre aux questions des candidats, Stop TB Partnership organisera une séance d'information en ligne sur **mercredi 12 juillet 2023 de 12h30 à 13h30, heure d'été d'Europe centrale (CEST)**. Vous pouvez trouver votre heure locale en saisissant l'heure, Genève et votre ville la plus proche ici : <https://www.timeanddate.com/worldclock/meeting.html>

La séance d'information est ouverte à toutes les organisations envisageant de déposer une candidature pour le CFCS Cycle 12. Une traduction française sera disponible. Cette séance sera enregistrée.

L'inscription préalable est obligatoire (avant le mardi 11 juillet 2023) en utilisant le lien suivant : <https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZUqce-opjlrE9J5PcEOSwfSjc8XTW32c4y8>

Les réponses à toutes les questions seront fournies par écrit et mises à disposition, avec l'enregistrement, sur les pages internet du CFCS et du site d'application le **vendredi 14 juillet 2023**.

Évaluation des candidatures

Toutes les candidatures soumises feront l'objet d'un processus d'évaluation en deux étapes.

1. Filtrage

Toutes les candidatures sont d'abord examinées en fonction des critères d'éligibilité suivants :

- L'organisation se trouve dans l'un des pays ou régions éligibles répertoriés
- L'organisation répond aux critères d'éligibilité (indiqués à la section **Organisations éligibles**)
- L'organisation répond aux critères minimums de l'auto-évaluation pour la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA - Protection Against Sexual Exploitation and Abuse).
- Complétude de la demande - toutes les sections et tous les documents sont complets et toutes les pièces justificatives obligatoires ont été fournies.

2. Évaluation

Toutes les candidatures présélectionnées sur la base des critères d'éligibilité ci-dessus seront ensuite évaluées par un comité d'évaluation indépendant en fonction des critères d'évaluation suivants : *Chaque piste de financement sera évaluée indépendamment*

Piste 1 – Critères d'évaluation

N°	Critère	Explication	Poids
1	Pertinence et priorité	La pertinence du projet et la mesure dans laquelle la proposition de projet répond aux problèmes articulés et liés aux priorités identifiées.	20 %
2	Approche technique	La mesure dans laquelle l'ambition politique de mettre fin à la tuberculose telle qu'énoncée dans le <i>Plan d'action mondial de lutte contre la tuberculose 2023-2030</i> , y compris les principes CRG, ont été intégrés dans les interventions, les processus et le plaidoyer. La pertinence du projet dans l'environnement actuel, notamment en ce qui concerne les structures de gouvernance telles que l'instance de coordination nationale, les demandes de financement du Fonds mondial et l'élaboration et l'examen du plan stratégique national. La mesure dans laquelle le projet tire parti des initiatives/investissements antérieurs ou existants de TB/CRG, ainsi que la clarté et la pertinence du plan de travail.	50 %
3	Pérennité et résilience	La mesure dans laquelle la proposition de projet démontre sa capacité à gérer les risques et à assurer la continuité outre la durée de la subvention, notamment en influençant les plans stratégiques nationaux.	10 %
4	Réseautage et portée	La mesure dans laquelle la proposition de projet démontre l'établissement de partenariats stratégiques, le réseautage et la portée.	10 %
5	Rapport qualité-prix	La mesure dans laquelle le projet démontre l'optimisation des ressources et un développement durable.	10 %

Remarque : les organisations émergentes de personnes touchées par la tuberculose avec jusqu'à 3 ans d'expérience en matière de lutte contre la tuberculose (incluant CRG, plaidoyer et mobilisation communautaire) qui postulent dans le cadre de la Piste 1 (jusqu'à 50 000 USD) seront évaluées séparément.

Piste 2 – Critères d'évaluation

N°	Critère	Explication	Poids
1	Pertinence et priorité	La pertinence du projet et la mesure dans laquelle la proposition de projet répond aux problèmes articulés et liés aux priorités identifiées.	15 %
2	Approche technique	La mesure dans laquelle l'ambition politique de mettre fin à la tuberculose telle qu'énoncée dans le <i>Plan d'action mondial de lutte contre la tuberculose 2023-2030</i> , y compris les principes CRG, ont été intégrés dans les interventions, les processus et le plaidoyer. La nature stratégique des efforts visant à renforcer la coordination en matière de plaidoyer et d'engagement, ainsi qu'à améliorer le partage des connaissances, la création de réseaux et les partenariats.	45 %
3	Durabilité et résilience	La mesure dans laquelle la proposition de projet démontre sa capacité à gérer les risques et à assurer la continuité outre la durée de la subvention.	10 %
4	Réseautage et portée	La mesure dans laquelle la proposition de projet démontre l'établissement de partenariats stratégiques, le réseautage et la portée, en reliant les niveaux local et national aux niveaux régional et/ou mondial.	20 %
5	Rapport qualité-prix	La mesure dans laquelle le projet démontre l'optimisation des ressources et un développement durable.	10 %

Remarque : l'évaluation des propositions de la Piste 2 se concentrera principalement sur la coordination, le plaidoyer et les partenariats entre les pays.



Activités indicatives pour le financement

Vous trouverez ci-dessous des listes d'activités indicatives (fournies à titre d'exemple) éligibles au financement du Cycle 12 du CFCS dans le cadre de chaque piste de financement, lesquelles s'appuient sur les données probantes issues des travaux à échelle nationale et régionale :

Piste 1 - Piste Pays

Exemples de domaines d'intervention CRG dans le cadre de la Piste 1

Plaidoyer, sensibilisation et activisme de haut niveau

- Impliquer les principales parties prenantes, notamment les parlementaires, les célébrités, les journalistes, les gouvernements et les donateurs au niveau national, ainsi que par l'intermédiaire de plateformes de partenariat au niveau des pays, et catalyser les dialogues nationaux sur les objectifs et les engagements de la RHN des Nations Unies.
- Établir et développer des réseaux communautaires habilités à participer et à s'impliquer dans les efforts au niveau national pour atteindre les objectifs de la RHN des Nations Unies.
- Générer la demande et l'accès à des services, des lignes directrices et des outils innovants, notamment en termes de diagnostic moléculaire rapide comme point de départ du diagnostic de la tuberculose, le traitement préventif de la tuberculose (TPT), les schémas thérapeutiques à court terme, etc.
- Renforcer les capacités en matière de plaidoyer afin de soutenir le développement des compétences pour des activités de plaidoyer renforcées, lesquelles soutiendront à leur tour les priorités nationales en matière de plaidoyer.
- Participer au processus national d'élaboration ou de révision du Plan stratégique national ou à l'élaboration des demandes au Fonds mondial, afin de garantir une planification ambitieuse et l'inclusion d'un financement destiné à soutenir le programme TB/CRG.

Participation communautaire et responsabilisation

- Donner aux communautés les moyens de s'impliquer efficacement dans les comités nationaux, tels que les mécanismes de coordination nationaux du Fonds mondial et les comités du programme national de lutte contre la tuberculose, afin de superviser les subventions et d'éclairer une prise de décision politique et programmatique.
- Mettre en place ou renforcer le suivi communautaire pour une responsabilisation dans le domaine de la tuberculose et une amélioration de l'engagement communautaire.
- Travailler pour les populations clés et vulnérables et les soutenir afin de comprendre, d'atteindre et de surmonter les obstacles en termes d'accès.
- Mobiliser et renforcer les capacités des populations clés et vulnérables prioritaires en matière de tuberculose.

Droits humains, égalité des genres et responsabilité

- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux chiffrés pour surmonter les obstacles en termes de services ainsi que les autres difficultés rencontrées par les personnes touchées par la tuberculose.
- Effectuer des évaluations STP TB CRG et des évaluations de la stigmatisation.
- Sensibiliser à la tuberculose, à l'égalité des genres et à leur transformation en termes de tuberculose et de connaissance des droits liés à la tuberculose,

notamment par des formations juridiques visant à faciliter les actions communautaires permettant d'utiliser la loi pour protéger et promouvoir les droits des personnes touchées par la tuberculose. Soutenir les litiges stratégiques visant à faire progresser les droits humains concernant les personnes touchées par la tuberculose.

- Travailler à la réforme des politiques et des lois pour protéger et promouvoir les droits des personnes touchées par la tuberculose.
- Sensibiliser les législateurs et les agents chargés de l'application des lois sur la tuberculose, des droits humains et de la sensibilité, la transformation et l'égalité des genres.
- Éradiquer les discriminations et les atteintes à la vie privée auxquelles sont confrontées les personnes touchées par la tuberculose, en garantissant l'accès à des recours et à des mécanismes de soutien.
- Assurer et améliorer l'accès aux mesures de protection sociale afin de protéger et de promouvoir les droits des personnes touchées par la tuberculose.
- Diffuser et utiliser le tableau de bord juridique et des droits humains à des fins de responsabilisation.

Transformation du genre et sensibilité à l'égalité des genres en cas de tuberculose

- Sensibiliser à la nécessité de politiques, de programmes et de leadership sensibles à la dimension du genre et des transformateurs.
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de transformation du genre pour une programmation efficace contre la tuberculose
- Améliorer la sensibilisation et l'équité entre les sexes dans la lutte contre la tuberculose
- Autonomiser les femmes et les filles grâce en les impliquant dans la lutte contre la tuberculose pour accéder aux services et pouvoir s'engager

De plus amples informations peuvent être obtenues à partir des données générées et publiées par 20 pays à forte charge de morbidité tuberculeuse (HBC) dans [Building the Evidence for a Rights-based, people centered, gender transformative Tuberculosis Response: An analysis of Stop TB Partnership Community, Rights and Gender Tuberculosis Assessment](#) (NdT : Construire les informations pour une réponse à la tuberculose basée sur les droits, centrée sur les personnes et transformatrice en termes de genre : une analyse de l'évaluation de la tuberculose par Stop TB Partnership Community, Rights and Gender).

Piste 2 - Piste Coordination mondiale ou régionale

Exemples de domaines d'intervention CRG dans le cadre de la Piste 2

- Création d'un mouvement régional/mondial, échange de connaissances et coordination.
- Former et renforcer des partenariats stratégiques au niveau régional/mondial pour accroître la visibilité et l'inclusion de la tuberculose dans les programmes de santé et politiques, la volonté politique et le financement
- Développer et mettre en œuvre des campagnes de plaidoyer et d'engagement dans toutes les régions
- Impliquer les parties prenantes concernées et catalyser les dialogues régionaux et mondiaux sur la réalisation des objectifs et des engagements de la RHN des Nations Unies
- Construire un mouvement de lutte contre la tuberculose pour générer une demande, des investissements dans la lutte contre la tuberculose, les droits humains et l'égalité des sexes, ainsi qu'une ambition au niveau national et une responsabilité au niveau régional /mondial
- Faciliter les consultations régionales et les événements de sensibilisation CRG et la RHN des Nations Unies au niveau régional/mondial pour les échanges de connaissances et d'apprentissage sud-sud.
- Renforcer les capacités des réseaux communautaires touchés, nouveaux et émergents, pour soutenir un mouvement communautaire mondial et régional de lutte contre la tuberculose, notamment les compétences en termes de communication et de plaidoyer CRG et de sensibilisation aux domaines techniques de la tuberculose, au financement de la tuberculose, à la recherche et au développement (vaccins antituberculeux inclus) ainsi qu'aux protections sociales.
- Renforcer la responsabilisation grâce au suivi régional des objectifs et les engagements de la RHN des Nations Unies.

Informations utiles sur l'approche Communauté, droits et genre pour guider le développement de votre candidature

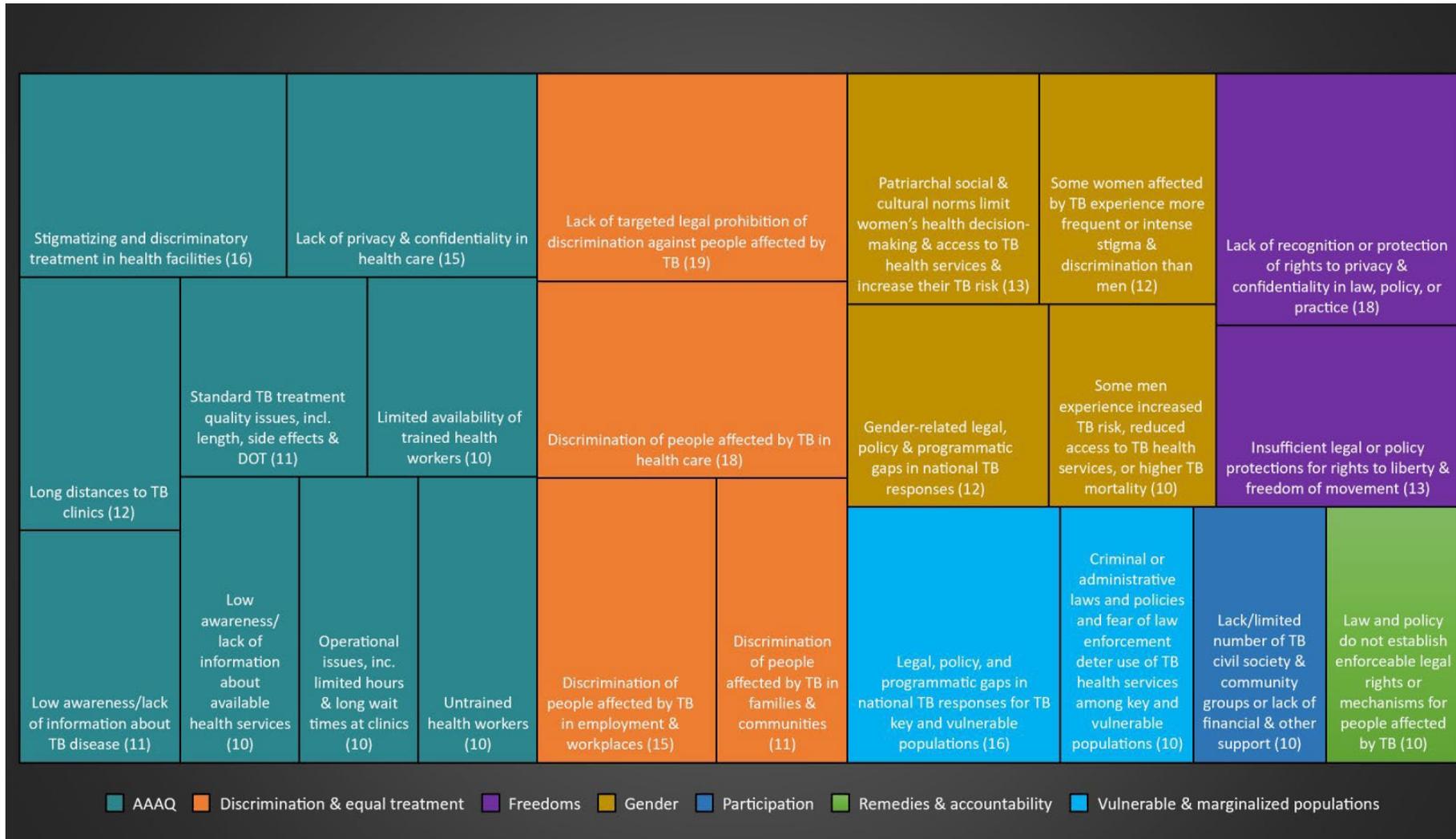


Un engagement communautaire significatif et complet, la promotion et la protection des droits humains et l'élimination de la stigmatisation sont depuis longtemps reconnus, et plus récemment dans la Déclaration politique des Nations Unies sur la tuberculose et le Rapport d'étape du Secrétaire général des Nations Unies, comme des impératifs éthiques et programmatiques permettant d'éradiquer la tuberculose. Toutefois, le modèle de soins dominant qui cible les déterminants biomédicaux de l'infection et maximise la détection, la notification et le traitement des cas de tuberculose, combiné à la rareté des informations publiées sur les meilleures pratiques en matière de Communauté, droits et genre (CRG) et au sous-investissement dans l'approche CRG, indique que, bien qu'adopté en théorie, l'engagement en faveur des CRG dans la lutte contre la tuberculose reste largement négligé dans la pratique.

De plus, des initiatives récentes ont abouti à une base de données considérablement améliorée sur la tuberculose et les droits humains. Elles incluent notamment des informations issues des évaluations de l'approche Communautés, droits et genre (CRG), du suivi mené par les communautés, et de la [publication](#) dans le *Harvard Journal on Health and Human Rights*, qui résume les défis et les dimensions CRG communs (Tableau 1) dans tous les pays. Ces preuves doivent désormais constituer la base des initiatives prioritaires menées par la communauté et la société civile en vue d'éradiquer la tuberculose.

Il sera particulièrement important de mettre l'accent sur les initiatives qui contribuent à l'égalité entre les hommes et les femmes, et qui se concentrent sur les principaux acteurs de la tuberculose et les personnes vulnérables, tout en leur donnant les moyens d'agir. Les défis les plus importants identifiés dans les 20 pays, à travers le processus de cartographie et d'analyse, sont cartographiés dans le Tableau 1 ci-dessous, et les défis spécifiques aux pays peuvent être trouvés [ici](#). Il est important que votre candidature réponde à l'état actuel des initiatives CRG dans les pays et les régions.

Tableau 1 : Défis importants identifiés grâce à la cartographie et à l'analyse dans 20 pays affectés par la tuberculose.



Profils de pays

Les profils de pays CRG élaborés par Stop TB Partnership sur la base d'initiatives précédemment soutenues dans les pays éligibles ([lien](#)) donnent un aperçu de l'engagement communautaire et des principales interventions CRG au niveau national, notamment les buts et les objectifs des partenaires de mise en œuvre du Cycle 11. Les profils de pays ([lien](#)) doivent servir de base à vos candidatures pour le Cycle 12 afin de tirer parti des efforts précédents de CRG et de maximiser les gains au niveau national.

Theory of Change (Théorie du changement)

Le Challenge Facility for Civil Society (CFCS) vise à faire progresser la lutte contre la tuberculose, lesquelles sont centrées sur les personnes, fondées sur les droits, transformatrices en matière de genre, équitables et responsables, tout en contribuant à mettre fin à la tuberculose d'ici 2030. Il existe plusieurs apports importants dans ce processus, et notamment les évaluations CRG et de la stigmatisation, le plaidoyer, la sensibilisation et l'activisme, mais également le renforcement des capacités et l'autonomisation des communautés, l'engagement, le réseautage, la coordination et le partenariat, ou encore la génération de la demande, les nouveaux outils, les approches et les innovations.

Ces apports contribueront à générer les résultats suivants, et notamment les évaluations CRG et de la stigmatisation, avec plans d'action chiffrés en place, le plaidoyer, la sensibilisation et l'activisme mis en œuvre par les bénéficiaires, les systèmes CLM en place, les processus de renforcement des capacités et d'autonomisation des communautés mis en œuvre par les bénéficiaires, les activités d'engagement et de coordination mises en œuvre et les partenariats soutenus, ou encore les activités de génération de la demande mises en œuvre par les bénéficiaires.

Les résultats conduiront à une série d'effets, à savoir la priorité et l'intégration de l'approche Communauté, droits et genre (CRG) dans la lutte nationale contre la tuberculose, des plans stratégiques nationaux ambitieux et entièrement financés avec des systèmes de responsabilité, des communautés de personnes touchées par la tuberculose et des populations clés et vulnérables mobilisées, responsabilisées et engagées de manière significative, un service de lutte contre la tuberculose de qualité, accessible et équitable pour tous, des partenaires clés engagés et mutuellement responsables en termes de lutte contre la tuberculose, et des environnements juridiques et politiques capables de guider et de soutenir les CRG dans la lutte contre la tuberculose.

Les propositions doivent envisager de concevoir et de mettre en œuvre des propositions conformes à cette théorie du changement.

Outils pour une approche Communauté, droits et genre (CRG)

Pour plus d'informations sur les outils pour une approche CRG, veuillez cliquer ici :

- [Le rapport de responsabilité des communautés touchées par la tuberculose et de la société civile : priorités pour clôturer les appels à l'action Deadly Divide](#)
- [Déclaration des Droits des personnes affectées par la tuberculose](#)
- [Le droit de respirer : formation sur les droits humains à l'attention des personnes touchées par la tuberculose](#)
- [Activation d'une riposte à la tuberculose fondée sur les droits de l'homme](#)
- [Évaluation de la stigmatisation liée à la tuberculose](#)
- [Cadre de surveillance communautaire OnImpact](#)
- [Solution numérique de surveillance dirigée par la communauté OnImpact](#)
- [Genre et tuberculose : un document Stop TB Partnership](#)
- [Stratégie de Nairobi sur la tuberculose et les droits de l'homme](#)
- [Considérations clés pour la législation en matière de tuberculose](#)
- Tableau de bord des droits de l'homme et de la justice (en développement)

